



Carte avec photo

ÉTUDIANTS : DOCUMENTS REQUIS

Pour la rentrée scolaire, cet aide-mémoire dresse la liste des documents requis pour renouveler votre carte OPUS avec photo.

ÉLÈVES DE 13 ANS OU MOINS

- Le formulaire de demande d'obtention de la carte OPUS avec photo, disponible sur notre site web, complété avec la signature de l'autorité parentale
- Une preuve d'âge (carte d'assurance maladie, certificat de naissance ou passeport)

ÉLÈVES DE 14 ET 15 ANS

- Le formulaire de demande d'obtention de la carte OPUS avec photo, disponible sur notre site web, complété
- Une preuve d'âge (carte d'assurance maladie, certificat de naissance ou passeport)

ÉTUDIANTS DE 16 ANS OU PLUS

- Le formulaire de demande d'obtention de la carte OPUS avec photo, disponible sur notre site web, complété
- OU
- L'attestation scolaire disponible sur le portail des cégeps et universités participants

IMPORTANT :

- Des frais d'émission de la carte s'appliquent.
- Le formulaire de demande d'obtention de la carte OPUS avec photo se trouve à rtm.quebec/opus-etudiants.
- Seules les personnes étudiant à temps plein au sein d'un établissement reconnu par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sont admissibles.